



Procès-verbal de l'ASSEMBLEE GENERALE du 1^{er} juillet 2023

1°) Accueil :

La Présidente souhaite la bienvenue aux participants et présente l'ordre du jour de l'assemblée. A l'issue de l'assemblée générale et compte-tenu des chèques remis en séance, nous comptons 73 adhérents dont 24 à jour de leur cotisation. 9 étaient présents, plus 5 membres du bureau. 5 procurations d'adhérents ont été données.

A noter qu'une exposition de photos portant sur l'histoire du Portmain avait été installée.

L'association voisine l'ASEP de Préfalles était présente (2 personnes) ainsi qu'un journaliste du courrier du pays de Retz.

La mairie était représentée à partir de 11h par M. Barbe, adjoint à l'urbanisme et Mme Van Goethem, en charge de l'économie, du tourisme, de l'animation, des grands événements, de la vie citoyenne etc.

2°) Rapport moral :

Avec l'appui d'une présentation en annexe 1, le Bureau expose par thématiques les démarches effectuées, les combats engagés, les réflexions menées sur les différents dossiers en cours ainsi que les différents échanges avec les autorités locales (Mairie, Conseil départemental et Conservatoire du Littoral).

Parmi les points abordés (pour plus de détails voir document en annexe).

- Les petites incivilités sont détaillées à la mairie par le site internet : jeparticipe.pornic.fr (statistiques à recevoir par la mairie)
- Le nettoyage des plages du Portmain réalisé en mai avec l'aide l'association Hirondelle
- La maison de la Pointe Noire qui a finalement été démolie en novembre 2022.
L'ASEP fait le constat que les mairies décident sans tenir compte de l'avis des riverains et des associations
- Le constat est partagé des vitesses excessives sur les différentes routes et rues de notre secteur. 2022 a vu l'installation de chicane dans la rue de la Gilardièrre, il semble globalement que ces travaux aient permis le ralentissement des véhicules même si certains véhicules accélèrent entre les 2 chicanes ou s'amuse à faire du karting.
Pas de radars pédagogiques installés cette année : manque de radars à la mairie
Des aménagements similaires seront réalisés la semaine prochaine sur la Route de la plage du Portmain.
- L'assainissement de la Dunière est un sujet engagé et planifié. Les travaux devraient avoir lieu en 2024
- L'Espace Naturel Sensible de Portmain à Port aux Goths fait l'objet d'un plan de gestion piloté par le conservatoire du littoral. L'association est désormais consultée avant toute coupe d'arbres. Une restitution est prévue le 3 juillet 2023 à la mairie de Préfalles, qui doit clôturer une période de 5 ans de consultations. Les conclusions et/ou plans d'action seront connus et communiqués sur le site Internet de DSL.

1

ASP SW

- Pollution du ruisseau du Portmain : inexpliquée. Si cela se reproduit, Pomme Agglo viendra réaliser des prélèvements rapidement pour en déterminer la nature. Mais il faut prévenir la Mairie dès l'apparition de la pollution.
Au passage, il est rappelé que l'entretien des abords du ruisseau sur les parcelles privées est à la charge des propriétaires. Il n'est manifestement pas réalisé par tous.
- Pavillon bleu : La plage du Portmain a perdu le Pavillon Bleu il y a 3 ans suite à une pollution inconnue. Malgré le fait que la qualité de l'eau soit excellente depuis 2 ans, le mode d'attribution du Pavillon Bleu qui prend en compte la moyenne des 4 dernières années, ne permet pas de le retrouver avant 2024.
- La fibre est en cours de raccordement (en aérien) et est à demander individuellement auprès de son opérateur.
D'autre part, la mairie a modifié l'amplitude horaire de l'éclairage public. Extinction à 23h00 mais refus de passer à 21h00 (sécurité).
Pas d'effacement de réseau prévu dans le secteur cette année.
- Des aménagements ont été réalisés sur le parking P1 bis (cale) réservé aux activités nautiques. De nouvelles places PMR et pour vélo ont été ajoutées.
- Le stationnement en période estivale reste une difficulté et les parkings sont régulièrement transformés en campings avec tous type de véhicules semi-aménagés.
- PLU : voté le 6 avril.
- Présentation du site Internet renouvelé <https://dslportmain.fr>
- Sujets divers abordés en complément :
 - Problème de la propreté des chemins, aires de pique-nique (mégots, bac à marées non remis pour l'été).
 - ZNIF (Zone d'Intérêt Faunistique et Floristique), mais pas d'entretien depuis l'acquisition par le Conservatoire du Littoral. Des renforts de nettoyage sont envisagés par la mairie. Les écumes de mer qui sont enlevées ne remplissent plus leur rôle de protection contre l'érosion (accident à la plage Marie Louise).
 - Dangerosité route de la plage du Portmain à vélo amélioration à prévoir.
 - Papagayo : nouvelle concession pour 6 ans avec un revêtement en bois. Par contre la SNSM dispose toujours d'un algéco inesthétique doublé désormais d'un WC.
 - Chasse : l'ENS doit décider en accord avec les chasseurs des zones et périodes de chasse.
 - Possibilité d'arrondir l'angle à l'arrivée du Vélocéan sur la parking P1 prévue lors de la renaturation du parking.
 - La navette estivale redémarre ce jour, un élagage de l'arbre a été réalisé et un tassement léger du terrain en haut de la sortie du parking P1.
 - Barbecues, chiens et autres incivilités, le maire a demandé plus de passages de la police municipale, des panneaux d'interdiction sont prévus.
 - Il faut signaler à la mairie les agissements problématiques du type Rave parties (vers la plage de l'Etang), ou les tirs de mortier (liés à des traffics ?) pour que la mairie puisse agir auprès de la gendarmerie.


Ce rapport moral est approuvé à l'unanimité des participants et représentés.

3°) **Rapport financier :**

La Trésorière présente les comptes de l'association qui font état, pour l'exercice 2022-2023, de :

- Recettes : 852 €
- Dépenses : 1 702,60 €
- Solde du compte courant : 666,28 €

Auquel s'ajoute le solde créditeur du « livret bleu » qui représente après perception des intérêts, 7066,24€.

2
ASP 

Ce rapport financier est approuvé et quitus à la gestion pour 2022/23 est donné à l'unanimité des présents et représentés.

4°) Renouvellement et élection de nouveaux membres du bureau :

1 poste est à pourvoir suite au départ de Martine Riffaut :
- Pas de candidat

5°) Echanges avec les représentants de la municipalité :

Les élus présents interviennent pour échanger avec les adhérents des actions en cours au sein de la Commune et répondre aux questions, et notamment le sujet de la suppression du parking P1.

Le Conservatoire du Littoral a toujours l'intention de supprimer le parking P1 afin de renaturer le site, le cours d'eau et le fond de la plage (y compris la déviation du Vélocean et une signalétique permettant de dévier la circulation vers P2), de manière définitive. Le déplacement du parking P1 sur des terrains entre le Portmain et La Gauvinière a été abandonné. L'option envisagée est l'extension du parking P2 (surface doublée) avec la création d'un chemin piéton pour rejoindre la route de la plage du Portmain. Un WC est prévu sur P2 pour 2024. Un premier test de fermeture du P1 est également prévu dès 2024, ainsi que le réaménagement du ruisseau. Une réunion de concertation avec les associations sera organisée par le Conservatoire du littoral en septembre 2023. Ces aménagements correspondent à une situation de protection ultime du littoral (protection des terrains pour empêcher la 'cabanisation' et retour à un cadre agricole, sans pesticides)

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'assemblée.

Fait au Portmain le 1^{er} juillet 2023

La Présidente : Anne-Sophie PIALLOUX

Le Secrétaire : Jean-Christophe GALLISSOT

